

CHEMINS DE FER

Excursions
d'Eté

Billets d'Aller et Retour

Pour le matin et votre retour
par train jusqu'au 31 Oct.
s. à Chicago \$ 10 Cincinnati
\$ 10 St. Louis \$ 7.5 Louisville
\$ 6.5 Detroit \$ 5.5 Chutes du Niagara
\$ 10 Toronto \$ 10.50 Orillia
\$ 10.50 Denver \$ 7.50 Seattle

Des Centaines d'Autres

Plusieurs endroits que vous allez, prenez les informations auprès de nous. La ligne à l'Est. Vous avez des superbes trains qui n'ont pas plus que celle d'un autre genre. Prenez la Meilleure et soyez content.

ILLINOIS CENTRAL

Bureau des Tickets 141 rue St-Charles.

Phone Main 3618.

TOUS LES
DIMANCHES

\$1.00

McComb ou Baton-Rouge

ET RETOUR.

Je laissez d'une délicieuse journée à la campagne parmi les bois de pin et les plates-bandes de fraises ou dans la belle capitale de l'Etat.

\$1.50 Tous les Dimanches

Excursion de Centrale via Y. & M. V. pour Baton-Rouge, 3 heures ja. B. R. H. & E. pour Hammond, 2 heures ja, et le I. C. revient à la Nouvelle-Orléans. Le train du I. C. quitte à 7:45 a. m.; le train du Y. M. V. quitte à 8:00 a. m. Dépot, avenue Remparts et Howard.

Queen & Crescent New York

Route Baltimore,

Philadelphia,
Washington,
Cincinnati,
Norfolk,
St-Louis,
Birmingham.

LIGNE DIRECTE

France-Vestibule Limitee, Sir George Pullman, Chars avec Salle à Manger.

Les trains quittant la Nouvelle-Orléans à 7:30 p. m. ont un Birmingham Sleeper, dans lequel les voyageurs peuvent reposer jusqu'à 7:00 a. m. Les trains quittant Birmingham à 12:30 (minuit vingt) ont un New Orleans Sleeper, qui est prêt à être occupé au Dépot de Birmingham à 9 p. m.

Bureau des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station terminale.

TELEPHONE MAIN 4489.

"OZONE ROUTE"

EXCURSIONS
\$1.00
ALLER ET RETOUR
DIMANCHE ET MERCREDI

1- De la Nouvelle-Orléans, Lne. a-
Baton Rouge, Châtelaine, Abita Springs, Mandeville, Mandeville, La Côte, New Orleans, North Sheldell, Toledo.
Le 1- train quitte la Terminal Station 7:30 a. m.
Arrive à la Nouvelle-Orléans à 8:00 p. m.
Les plus beaux cars vestibules sont mis en service.
Bureau des Billets à Ville 703 rue Gravier. Phone Main 2623

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.
Phone Main 4488.
27 sept.-4 oct.

Exclusivement de Première Classe

HOTEL

L

NEW YORK-NOUVELLE-ORLEANS Limitee
qui quitte la N.Y.-Orléans journalier-
ment à 10:00 p. m. un Train Pullman
Gouter avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Ravi Possible.

Plus amples informations à l'égard
d'horaires, etc., au

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.
10:00 a. m.-4:00 p. m.

(Pourquoi s'allez-vous pas aux)

MINERAL WELLS ?

PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID).

The Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 58 months old, fed from birth on the Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bocce santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farinieux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache établiable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2.

De la naissance à 3 mois

De 3 à 6 mois

NOURRITURE No 3.

De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURY'S Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

W.H. FAUST, Incorporée en 1853

LOUIS REED, Secrétaire.

Son Pris à Cerner Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISSANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIERE ORDRE. Telephone Main 3313. RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

PHONE MAIN 986. INCORPORÉE EN 1853.

CHAN. JANVIER. FERGUS C. LEE. W.M. F. MAZIE, President. Vice-Président. Secrétaire.

SUN INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

SUCCURSALE.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

Bâtisse de la Compagnie, 308 rue Camp

19 juil.-1 au

la Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Mendir certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les séries confondues qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attestent volontiers, croyonnous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donné nos règlements.

9 avril-1 au-jusqu'au dimanche

French Hygienic Company

(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE.

Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITÉ SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxyde de zinc, ni bismuth, ni aucun ingrédient nuisible. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne rancit jamais, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée. Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un GRAND VELVETÉ à la peau qui, sous son influence, se transforme en un vrai satin blanc.

Elle efface les rides et RAJEUNIS tous les visages. Pour les mains elle est sans rival. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses.

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rassé, car elle élimine rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

23 sept.-27 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.851-Division C-A. Attesté que Mme. Williamina Wilcox, veuve de Joseph Lewis, a présente ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Charles Cross, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 23 sept.-27 oct-2

Succession de Charles Cross.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.941-Division C-A. Attesté que Mme. Williamina Wilcox, veuve de Joseph Lewis, a présente ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Charles Cross, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 23 sept.-27 oct-2

Succession de Hannah Palmer et de Peter Palmer, son époux décédé.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.907-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.908-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.909-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.910-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.911-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.912-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.913-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.914-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.915-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.916-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.

COUP D'VILLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 90.917-Division C-A. Attesté que M. P. Cordin, administrateur public, a présenté ses pétitions à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu James Palmer, décédé lematérialisé, avis est pris que le présent demandeur a toutes les raisons d'avoir intérêt à faire établir l'avisement des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. - Morgan & Miller, avocats. 18 sept.-15 oct-2

Succession de Mme F. Goulemier et Goulemier.